



AXELLE LEMAIRE

SECRETARIE D'ETAT AU NUMERIQUE,  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2014  
N° 081

## LA TRANSITION NUMERIQUE DES TPE-PME, LEVIER DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

**A l'occasion de sa visite au Salon des Micro-entreprises à Paris, Axelle LEMAIRE a rappelé l'importance du numérique dans le développement des TPE et des PME et l'action du gouvernement en matière de transition numérique de l'économie.**

Axelle LEMAIRE a salué l'engagement des exposants aux côtés des TPE-PME : acteurs publics (Région Île-de-France, Direction générale des entreprises), pôles de R&D (Pôle Mécatronique) ou entreprises (Viadéo). Elle a également échangé avec les animateurs du Village des femmes entrepreneures.

*« Ce Salon est à l'image de la French Tech qui a vocation à rassembler l'ensemble des acteurs impliqués dans l'économie numérique : les startups, les grands groupes, les universités et les écoles, les administrations, mais également toutes les entreprises des secteurs traditionnels qui ont fait le choix du numérique comme levier de développement »* a déclaré Axelle LEMAIRE.

Selon une récente étude réalisée par le cabinet McKinsey, la France pourrait, d'ici 2020, accroître la part du numérique dans son PIB de 100 milliards d'euros par an, à la condition que les entreprises accélèrent nettement leur transformation numérique.

*« Le numérique représente 5,5% du PIB français et les emplois directs liés à ce secteur comptent pour 3,3% des effectifs salariés nationaux. Pourtant, nous avons encore des efforts à faire pour profiter pleinement du potentiel de cette révolution d'usages et de services. Le gouvernement agit en ce sens avec volontarisme et détermination »* a indiqué Axelle LEMAIRE.

La Secrétaire d'État a ainsi rappelé les actions concrètes menées par le gouvernement pour encourager l'innovation, en particulier dans les TPE-PME : création de la banque publique d'investissement, du CICE, simplification administrative, réseau Transition numérique +, commande publique innovante, apprentissage du code à l'école, déploiement du Très Haut Débit fixe et mobile ou encore relance du corporate venture.

Pour aller plus loin, Philippe LEMOINE, président de la FING et du Forum Actions Modernité, s'est vu confier, en janvier 2014, une mission consacrée à la transformation numérique de l'économie. Il rendra ses conclusions et ses préconisations dans le courant du deuxième semestre 2014.

*« L'objectif de cette mission est de saisir les opportunités que portent les évolutions technologiques liées au numérique et d'en faire bénéficier l'ensemble des acteurs publics et privés au service de la croissance et de l'emploi »* a déclaré Axelle LEMAIRE.

Contacts presse :

**Cabinet d'Axelle LEMAIRE** : Elisabeth LABORDE / Emile JOSSELIN : Tél. 01 53 18 44 50  
[sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr)